

« Pourquoi est-il encore si difficile, dans nos sociétés contemporaines, d'évoquer le deuil périnatal ? »

TRIBUNE

Claire Larroque

Docteure en philosophie, spécialisée en philosophie éthique et politique

La philosophe Claire Larroque appelle, dans une tribune au « Monde », à mieux prendre en compte la souffrance des parents qui ont perdu un enfant né sans vie, mort lors de l'accouchement ou au cours de ses premiers jours. Un plein soutien doit être offert plutôt qu'un lourd silence.

Le 30 novembre 2021 à 14h09.  Lecture 4 min.

 Article réservé aux abonnés

Tribune. Il arrive parfois que l'on me pose la question : « *Combien avez-vous d'enfants ?* » Après un silence qui marque une forte hésitation, je réponds souvent « *Un seul* », et j'éprouve la sensation terrible de trahir mon fils né sans vie à trente-huit semaines de grossesse. Tout m'incite à faire comme s'il n'avait jamais existé.

Les mots de Camille Laurens, dans *Philippe* (P.O.L, 1995), résonnent alors si justement : « *A faire comme si de rien n'était, ils font comme s'il n'était rien.* » Pourquoi est-il encore si difficile, dans nos sociétés contemporaines, d'évoquer le deuil périnatal, de donner une place aux enfants nés sans vie, à ceux morts lors de l'accouchement ou lors des premiers jours ? (Selon l'Organisation mondiale de la santé, on parle de deuil périnatal lorsque la mort de l'enfant intervient après vingt-huit semaines d'aménorrhée – ou à partir de 500 grammes – et jusqu'à sept jours après l'accouchement.)

Si les trois premiers mois de grossesse sont souvent enveloppés de silence et de solitude par crainte de fausse couche, les morts fœtales tardives ou néonatales sont, elles aussi, renvoyées dans le tombeau du silence. Comment comprendre que ce sujet relève à ce point du tabou ?

Conspiration du silence

De façon générale, l'enfant non encore né est considéré comme un être en marge, dangereux et vulnérable, tant qu'il n'est pas intégré à la communauté sociale, comme l'a relevé l'ethnologue et anthropologue Françoise Zonabend. L'identité et le devenir de cet être deviennent d'autant plus problématiques lorsqu'il naît non viable ou meurt avant la naissance.

Si dans l'Occident chrétien, les nourrissons étaient exclus des rites funéraires, il existait tout de même des rituels religieux et des pratiques symboliques pour gérer le deuil fréquent de nourrissons. Aujourd'hui, ces morts, moins familières, échappent à toute ritualisation. Même si les choses évoluent, jusque dans les années 1990 le corps d'un fœtus mort *in utero* était considéré comme un « débris humain ».

Lire aussi

 « Mort-né, mais né quand même » : sur Instagram, des photos de bébés morts pour briser le silence du deuil périnatal 

L'enfant qui naissait vivant et viable mais qui décédait avant son enregistrement à l'état civil était souvent assimilé à un « déchet anatomique » et incinéré comme les membres amputés. En traitant ces « mal-morts » (« Les mal-morts », par Françoise Zonabend, in *Mourir avant de n'être ?*, sous la direction de René Frydman et Muriel Flis-Trèves, Odile Jacob, 1997) comme des déchets que l'on ne veut plus voir, nos sociétés les rejettent symboliquement hors des frontières de l'humain et engendrent une véritable conspiration du silence.

La plate-forme Instagram regorge actuellement de photos publiées par les parents qui ont perdu un bébé. En exposant au grand jour ce qu'il convient précisément de cacher, ils brisent un tabou. Cette exposition des nouveau-nés décédés est concomitante de la libération de la parole des femmes autour de leur corps et de leur expérience de la maternité. La norme de ce qui est attendu d'elles – avoir un corps beau, jeune et qui fabrique des enfants – amène habituellement les femmes à taire ce qui les traverse.

Tabou

Alors que la grossesse est aujourd'hui devenue le couronnement d'un projet de vie, si, au lieu de « donner la vie », j'accouche de la mort, qu'est-ce que ça dit de moi ? Les femmes ont l'impression de ne pas avoir accompli ce que l'on attendait de leur corps. Or, de la même façon qu'elles dénoncent les tabous autour des violences sexuelles, des règles, de la ménopause, du post-partum et des fausses couches, nombreuses sont celles qui ne veulent plus taire leurs enfants morts *in utero* ou juste après la naissance.

Pour elles, leur corps n'a pas failli, il a porté la vie, même si celle-ci était brève, leur enfant a bien existé, et ce corps reste marqué de la présence, puis de l'absence, de leur bébé. Au vide laissé par sa mort s'ajoutent donc les douleurs associées à la naissance : accouchement et post-partum. Ces femmes refusent les injonctions qui les incitent à « tourner la page », à oublier « cet épisode ».

Lire aussi

« Ne pas ajouter l'oubli à l'insupportable tragédie » : les enfants nés sans vie pourront se voir donner un nom de famille 

En voulant faire reconnaître l'épreuve de leur deuil et leurs souffrances physiques, elles font alors valser « *la logique patriarcale de l'objectivation des corps des femmes et le déni féministe de la matérialité incarnée* » (*Un corps à soi*, de Camille Froidevaux-Metterie, Seuil, 352 pages, 23 euros). Elles offrent aussi, par ce geste, la possibilité aux pères d'oser pleurer la perte de leur bébé.

Les parents en deuil d'un tout-petit sont donc confrontés au tabou de toute une société et, de fait, aux silences pesants d'un entourage souvent démuni et peu soutenant. Compte tenu de leur isolement, un accompagnement paraît donc primordial.

Le travail des associations, telles en France Agapa, Spama ou Souvenange, doit être encouragé, soutenu et développé. Par ailleurs, trouver un terme pour désigner l'état de parents d'un enfant mort, humaniser les nouveau-nés décédés, réenvisager le corps de la femme dans la grossesse et la naissance permettront, peu à peu, de lever le voile qui enveloppe les morts périnatales.